

Objet : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental officiel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2007-2008
Zone 7 – LUXEMBOURG

Réseaux : OS

Niveaux : FOND (PE/Ord)

Période : année scolaire 2007-2008

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales officielles subventionnées de la zone de Luxembourg.

POUR INFORMATION :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services d'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental **officiel subventionné.**

Autorités : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire **officiel subventionné**, ordinaire et spécialisé, zone de Luxembourg

Signataire : Monique LAMOULINE, Présidente

Gestionnaires : AGPE/DGPES/Direction déconcentrée de Namur

Personne-ressource : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes
Tél. 081/33.01.88

Renvois :

- Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n°1780 du 05.03.2007 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2007-2008 – réseau **officiel subventionné** ;
- Circulaire n°1491 du 09.06.2006 ayant trait au décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française

Nombre de pages : 2

Annexe : 1

Téléphone pour duplicata : site web <http://www.adm.cfwb.be>

Mots-clé : Statut – Puériculteur/trices

Nous invitons les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 juin 2007 par les puériculteurs et puéricultrices au sein de la zone de Luxembourg pour l'enseignement fondamental ordinaire **officiel subventionné**.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §2, du décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs et puéricultrices sous statut ACS dans les établissements relevant de ce réseau et de cette zone, selon les dispositions du décret du 12.05.2004 précité.

Nous renvoyons à ce propos aux instructions qui ont été fournies précédemment par les circulaires n° 1780 du 05.03.2007 et n° 1491 du 09.06.2006.

Pour chaque puéricultrice ou puériculteur, les coordonnées et numéro de classement sont repris en annexe.

En application de l'article 114, §9, du décret du 02.06.2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française, nous invitons les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements à communiquer aux puériculteurs et puéricultrices qui le souhaitent leur numéro d'ordre dans le présent classement pour ce qui les concerne.

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements.

La Présidente,

Monique LAMOULINE

Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, § 2 et 3)

COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS

Réseau : Officiel

Caractère :

Zone géographique : LUXEMBOURG

Présidente : Monique LAMOULINE

Personnes ressources : Catherine STASSIN, bureau 105, 41 Av. Gouverneur Bovesse, 5100 Jambes

Tél : 081/33.01.88

**CLASSEMENT DES PUERICULTEURS(TRICES)
PAR ORDRE DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE (600 jours et plus)**

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	N° D'ORDRE
25706181915	WILMART	Mireille	RUE CHAYENEUX 1 6940 BARVAUX-SUR-OURTHE	1
26104081259	BELCHE	Chantale	RUE DE MARCHE 33 6640 VAUX-SUR-SURE	2
26308060579	PIRONT	Marie-Astrid	RUE DES HETRES 114 6600 BASTOGNE	3
26004081979	HERBAY	Marie-Françoise	RUE AU-DESSUS DE LA VILLE 7 6830 BOUILLON	4
25710270860	BOLAND	Béatrice	RUE DES HETRES 10 6987 RENDEUX-BAS (NOHAIPRE)	5
26412311033	LANOTTE	Agnès	RUE DES ACACIAS 24 6730 TINTIGNY	6
25208030594	FOCKEDEY	Myriam	RUE DE MARBEHAN 257 6730 ROSSIGNOL	7
26601131134	JACOB	Carine	METZERT RUELLE DES JARDINS 278 6717 ATTERT	8
27007010313	DUPONT	Sabine	FRENOIS ROUTE D'ARLON 12 6813 CHINY	9
27412020153	GALERIN	Cathy	RACHECOURT, RUE DU HAUT 146 6792 AUBANGE	10
27705260160	DAMIEN	Sabrina	RUE DE LA RESISTANCE 9 6740 ETALLE	11
27212121464	LEPAGE	Nathalie	ROUTE DE DARASSAI 1 6840 MON IDEE	12
26011121508	SABBADINI	Francine	BOVIGNY 53 6671 GOUVY	13

MATRICULE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	N° D'ORDRE
27610050108	BRESSART	Karin	CHEMIN MOREL 3 6762 SAINT-MARD	14
28003260194	GENIN	Vanessa	RUE DE LA CHAVEE 24 6953 FORRIERES	15
27904040577	WIGNY	Virginie	CH. DU MOULIN DE LA ROCHE 6 6840 NEUFCHATEAU	16
27409220219	ARNOULD	Aurore	LE HAUT DE BAUDRIMONT, 22 6840 OFFAING	17
27303130527	FORCUCCI	Christine	LES DEMOISELLES 1 6890 VILLANCE	18
27702160120	LINERS	Gaétane	TAILLES 30 6661 TAILLES	19
27806110961	BOVY	Laurence	COBRU 1 6600 BASTOGNE	20
27604031158	GUELFF	Christelle	RUE LACKMAN 51 6747 SAINT-LEGER	21
28507020192	PIGNON	Sabrina	RUE DU TOMBOIS 3 6640 VAUX-SUR-SURE	22

Signature de la Présidente :